



**BANQUE
LAURENTIENNE**

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA BANQUE LAURENTIENNE AUGMENTE SON TAUX PRÉFÉRENTIEL À 5,00 %

Montréal, le 6 décembre 2005 — La Banque Laurentienne annonce qu'elle augmente son taux préférentiel de 25 points de base, soit de 4,75 % à 5,00 % à compter du mercredi 7 décembre 2005.

- 30 -

Sources :

Bernard Piché
Premier vice-président exécutif et trésorier,
Marchés financiers et Courtage
(514) 284-4500, poste 7562

Gladys Caron
Vice-présidente, Affaires publiques, communications et
relations avec les investisseurs
Bureau : (514) 284-4500, poste 7511
Cellulaire : (514) 893-3963
gladys.caron@banquelaurentienne.ca